

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept Novembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement, convoqué s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mme GRANGEOT Christelle, Maire,

Étaient présents :

Mmes GRANGEOT Christelle – CHEVRIER Joëlle - SADAK Marie-France - GIRAUD-JACQUIGNON Clémence - ROULET-LHOPITAL Sophie - VAUDAINÉ Angélique - &

Mrs MEYER Constant - BALDUCCI Jean-Pierre – BONNARD Daniel –ALPHANT Florent - DUCLAUD Sébastien - PARRAVANO Christian – ROULET Michel

Absents :

Absents excusés : Mme ALLEGRE Cyrielle – Mr JOSSERAND Philippe

Pouvoir à : Mme ALLEGRE Cyrielle à Mr DUCLAUD Sébastien
Mr JOSSEREAND Philippe à Mme GRANGEOT Christelle

Compte-rendu de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 19h45.

Monsieur PARRAVANO Christian est nommé secrétaire.

1 – Présentation de l'Association Club de Pétanque de Bellegarde-Poussieu par le bureau

Monsieur Grangeot Jérôme et Monsieur Hugonnard-Roche Eric présentent la nouvelle association Club de Pétanque de Bellegarde-Poussieu ainsi que le plan d'action et les projections.

L'Association a été créée officiellement lors de l'Assemblée Générale du Samedi 6 Novembre dernier. Au 12 Novembre, il y a 25 personnes licenciées, et 9 membres font partie du bureau.

Le bureau est composé de :

Monsieur Grangeot Jérôme en tant que Président
Monsieur Parmentier Daniel en tant que Vice-Président
Madame Roulet Elisabeth en tant que Secrétaire
Monsieur Piegay Gérard en tant que Secrétaire Adjoint
Madame Parmentier Catherine en tant que Trésorière
Monsieur Denaud Alain en tant que Trésorier Adjoint

Messieurs Hugonnard-Roche Eric et Mabilon Gilbert sont responsables techniques et Monsieur Poncet Stéphane, membre actif.

Les valeurs du club sont le partage, la convivialité, le respect et le Plaisir.

Les objectifs du Plan d'action sont :

- Faire connaître l'association : pouvoir être attractifs auprès des Poussieurois(es), des habitants des communes voisines, et des joueurs expérimentés

- Fidélisation des licencié(e)s d'une année à l'autre
- Organisation de concours et manifestations
- Participation à divers concours locaux, départementaux, régionaux, championnats interclubs.

Pouvoir d'attractivité
Organisation de concours à Bellegarde-Poussieu

A court terme

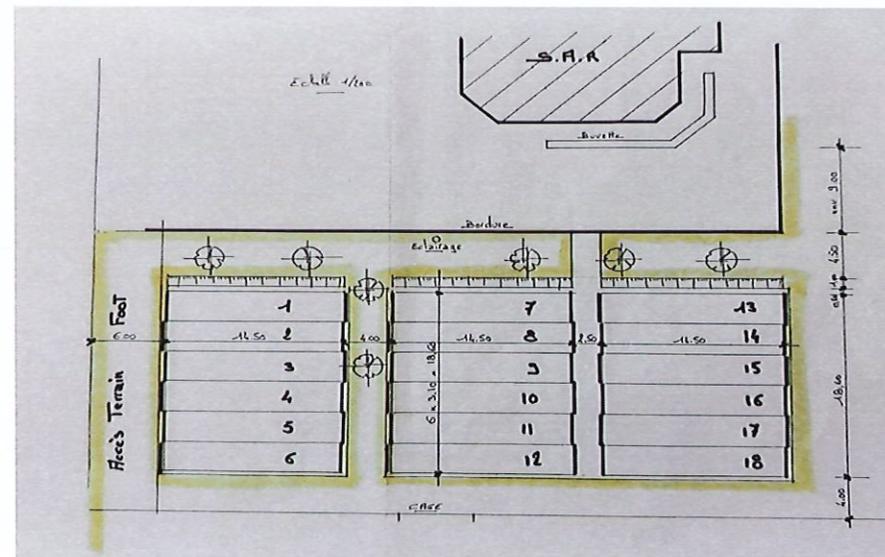
- Possibilité de louer la Salle d'Animation Rurale mais avec un espace pétanque restreint pour l'accueil de participant(e)s
- Possibilité d'utiliser le boudrome existant avec quelques problématiques :
 - Pas de salle pour organiser des repas (manifestation sur une journée complète)
 - Pas de solution de repli en cas de mauvais temps
 - Revêtement du boudrome non adapté pour la pratique de la pétanque
 - Difficulté de stationnement

Projection
Mise en œuvre de terrains de pétanque

Réalisation de jeux de pétanque sur l'espace libre entre le petit terrain de foot à 8 et la salle d'animation. (ces jeux étaient déjà prévus à cet emplacement par le conseil municipal de l'époque)

Cette réalisation simple permettrait l'accessibilité aux jeux et la pratique de la pétanque plus aisée, beaucoup d'espace autour pour les personnes accompagnant les joueurs (maman avec enfants, etc).

Au-delà de faciliter la mise en œuvre de concours (proximité avec la SAR pour les repas, grande buvette, parkings, repli en cas d'intempéries), ce nouvel équipement sur le complexe sportif du village pourrait également profiter aux villageois(es) qui louent la SAR pour des réunions familiales ou autres évènements...



Moyens financiers

Pour le fonctionnement de l'Association :

- Cotisations des licencié(e)s

- Organisation de concours et manifestations
- Sponsoring / Dons

Pour d'éventuels travaux liés aux terrains de pétanque :

- Demande de subventions à la Région, au Département
- Demande à la Communauté de Communes
- Demande à la Municipalité de Bellegarde-Poussieu

Iers devis effectués

Pour les travaux liés à l'aménagement des terrains de pétanque :

En cas de réalisation des travaux dans leur globalité par une entreprise extérieure le cout serait de 30 309€ ht, (éclairage des terrains non prévus)

En cas de travaux effectués par les membres de l'Association :

Type de travaux	Montants
Frais de carburant des engins de chantier	Suivant dépense
Matériaux (Concassés + transport + bidon)	6 757€
Terrassement	Travaux effectués par les membres de l'association
Evacuation de la terre	
Mise en place d'un feutre géotextile	
Tranchées pour alimentation électrique	
Equipement électrique	
Traverses de bois	DONS faits au club

2 – COMMISSION TRAVAUX :

Point sur les dossiers en cours

Concernant la rampe d'escalier (escalier face au cimetière), pas de retour sur le devis validé : voir à trouver une nouvelle entreprise.

Deux devis ont été réceptionnés pour la mise en place de nouveaux velux à la Salle d'Animation Rurale, avec trois velux à commande solaire, pour le budget 2022 : ils restent tous les deux équivalents.

Le devis concernant le remplacement de quatre colonnes de douche a été validé.

Les travaux devraient intervenir avant la fin de l'année.

Compte-rendu de la réunion sur la mission de programmation urbaine du village (appel d'offres)

Le dossier de candidatures sur l'appel d'offres « mission de programmation urbaine du village » a été consulté par une vingtaine de sociétés ; les différents dossiers ont été réceptionnés : ils consistent dans un premier temps à faire la présentation de la société, les projets effectués, les connaissances et curriculum vitae.

Lors de la réunion de ce lundi, ceux-ci ont été étudiés.

La date limite de remise des offres pour les candidatures présélectionnées est le Vendredi 10 Décembre 2021 avant 12h par voie dématérialisée.

Le Mercredi 15 décembre 2021, les candidats seront reçus, et il conviendra de délibérer sur le choix du candidat retenu.

3 - COMMISSION VOIRIE :

Points sur les dossiers en cours

Madame Le Maire, accompagnée de Monsieur Josserand Philippe informe qu'une rencontre a eu lieu en mairie avec Monsieur Perez de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône :

- Le revêtement Rue des écoles sera refait
- Le carrefour Route de la Forge/Route de Bellegarde doit être fait en fin 2021/début 2022.
- Les aménagements de la rue du Stade ne peuvent être pris en compte
- Pour information, quand sur la Commune une voirie est refaite à neuf, celle-ci peut la céder à l'intercommunalité : elle peut donc devenir voirie intercommunale.
- Les aménagements sécuritaires de la voirie des carrefours de la RD 46, RD 51 et RD 51C seront mis à l'étude sur l'année 2022 ; la compétence des panneaux est à la charge de l'intercommunale.

Concernant l'élagage des fossés, celui-ci est terminé : il reste à effectuer des saignées qui sont d'ailleurs en cours.

4 - COMMISSION URBANISME :

Point sur les dossiers en cours

Deux déclarations préalables nouvellement déposées :

- Installation de 20 panneaux photovoltaïques chemin des fontaines
- Réfection des murs chemin de la Poncinrière.

En l'attente de la réfection du lagunage, pas de nouveau dépôt de permis de construire.

5 – COMMISSION ENVIRONNEMENT :

Compte-rendu de la réunion du Comité de site de l'ENS

- La réunion du Comité de site de l'ENS s'est déroulée ce lundi, sans tension particulière ; la participation des élus a été bonne.
- Le plan sur dix ans a été présenté ; il représente une dépense de plus de 78 000 euros. Le dossier sera soumis aux différents membres du comité pour les dernières remarques éventuelles.
- Les actions pour l'année 2022 ont été listées ; elles ont été évaluées et restent à chiffrer précisément.

6 - COMMISSION FINANCES :

Décision modificative : délibération

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de modifier les crédits budgétaires de la section d'investissement comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT A AUGMENTER					
CHAPITRE	COMPTE	OPERATION	SERVICE	NATURE	MONTANT
21	2135	17		Installations générales – agencements - aménagements	1 000
				TOTAL	1 000

DEPENSES D'INVESTISSEMENT A REDUIRE					
CHAPITRE	COMPTE	OPERATION	SERVICE	NATURE	MONTANT
20	20	OPFI		Dépenses imprévues	1 000
				TOTAL	1 000

Après discussion, et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

DECIDE de modifier les crédits budgétaires suivants sur le budget de l'exercice 2021,
CHARGE Madame Le Maire d'instruire ce dossier, et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour conduire ce dossier.

Délibération 35/2021

7 – AFFAIRES SCOLAIRES :

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école des enfants

Les élus en charge du Conseil d'école des enfants ont commencé par féliciter les enfants et leur offrir quelques boissons et madeleines lors de la 1^{ère} réunion du lundi 8 Novembre du Conseil d'école des enfants.

Mathilde du Centre social de Beaurepaire a enchaîné avec des jeux de présentation pour mieux apprendre à nous connaître : jeux des prénoms, jeux avec les dates de naissance, et le jeu trouve quelqu'un qui

La Conseillère municipale, Mme Vaudaine Angélique a ensuite présenté la citoyenneté et le rôle des enfants :

- Pourquoi un CME à Bellegarde-Poussieu
- Qu'est-ce qu'un citoyen ? les droits et les devoirs.
- Le rôle et les actions des enfants élus

Mme Le Maire est venue rejoindre la réunion pour remettre à chaque enfant une écharpe en leur expliquant comment la mettre (le bleu toujours vers le col), et quand porter celle-ci (lors de cérémonies et actions publiques).

Chaque enfant s'est ensuite exprimé sur leurs projets en s'appuyant sur un projet qui leur tient à cœur.

Le projet majoritaire à ce jour est le ramassage des déchets.

Il sera évoqué plus en détail les projets des enfants lors d'une prochaine réunion. Le ramassage des déchets fera sans doute l'objet d'un des trois projets sélectionnés par les enfants et à mettre en œuvre.

Les enfants ont participé à la cérémonie du 11 Novembre ; les paroles de la Marseillaise leur ont été remises afin qu'ils puissent chanter avec toutes les personnes présentes au monument aux morts.

Prochaine réunion prévue le 4 Décembre prochain.

8 – QUESTIONS DIVERSES :

Location logement Route des Terreaux

Après le départ des anciens locataires du logement situé Route des terreaux (au-dessus de la Poste) le lundi 8 novembre dernier, celui-ci est déjà remis à la location.

Deux demandes ont été déposées et étudiées.

La nouvelle locataire choisie en prendra possession le 1^{er} Décembre prochain.

Bar Restaurant de la Poste

Deux visites ont été effectuées par Madame Desort Virginie. Elle est en réflexion pour éventuellement proposer l'achat du Bar Restaurant de la Poste où elle continuerait en ce lieu l'activité mise en place au multiservice : dans la grande salle, elle pourrait organiser des anniversaires, et autres ...

Une estimation du bien avait déjà été effectuée par Capifrance ; Monsieur Duclaud Sébastien, Conseiller municipal, se charge de faire deux autres estimations avec des cabinets immobiliers.

Information concernant la vidéo surveillance : suite à la visite de la Commune par la Gendarmerie, Madame Sadak Marie-France informe que celle-ci rendra son compte-rendu le 10 Janvier 2022. Il est rappelé que si des caméras sont installées au niveau des PAV, il n'y a pas de subvention : le but de la subvention est réservé à la Gendarmerie. Le Conseil Municipal devra se prononcer après la restitution.

Madame Le Maire clôt la séance à 22h20.